



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.

N° 2018/43

Objet : Voirie : attribution du marché à bons de commande pour des travaux de création de fossés (2018 - 2021)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation du marché à bons de commande pour la création de fossés découpé en 3 lots :

Lot n°1 : Communes de Carbes, Fréjeville, Vielmur, Serviès, Guitalens, Cuq, Puycalvel, Jonquières

Lot n°2 : Communes de Cabanès, Fiac, Damiatte, Viterbe, Pratviel, Prades, Teyssode, Magrin, Saint-Paul, Missècle, Moulayrès

Lot n°3 : Communes de Laboulbène, Montpinier, Peyregoux, Lautrec, Vénès, Brousse, Montdragon, Saint Genest de Contest, Saint Julien du Puy

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 09 février 2018 et les différentes propositions transmises,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 26 février 2018, a analysé les sept propositions transmises en tenant compte du prix des prestations et de leur valeur technique.

La Commission d'Appel d'Offres a retenu comme entreprises étant les mieux-disantes :

- Lot n°1 : DSTP - ZA Borio Novo - 81570 VIELMUR SUR AGOUT
- Lot n°2 : ANDREO TP - 283, route des Pyrénées - 81500 CABANES
- Lot n°3 : MPA Services - 18, rue du Chêne - 81440 VENES

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir les entreprises ci-dessus aux conditions tarifaires suivantes :

LOT 1 Prix HT au mètre		LOT 1 Prix HT à l'heure	
Création fossés sans évacuation	Création fossés avec évacuation	Location pelle	Location camion
1.00	1.50	71,00	56,00

LOT 2 Prix HT au mètre		LOT 2 Prix HT à l'heure	
Création fossés sans évacuation	Création fossés avec évacuation	Location pelle	Location camion
1.10	1,50	69,00	57,00

LOT 3 Prix HT au mètre		LOT 3 Prix HT à l'heure	
Création fossés sans évacuation	Création fossés avec évacuation	Location pelle	Location camion
1,05	1,95	68,00	57,00

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- attribue le marché pour la création de fossés pour la période 2018 à 2021, conformément aux prix détaillés ci-dessus, à :
 - Lot n°1 : DSTP - ZA Borio Novo - 81570 VIELMUR SUR AGOUT
 - Lot n°2 : ANDREO TP - 283, route des Pyrénées - 81500 CABANES
 - Lot n°3 : MPA Services - 18, rue du Chêne - 81440 VENES
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe Voirie 2018.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 18 avril 2018.

Le Président,

Raymond GARDELLE

